

Le dévouement sacerdotal prodigué à l'enfance et à la jeunesse remplit nos annales ; on peut dire que chaque prêtre a contribué pour sa bonne part à ce qui est désormais la gloire de tous, bien que l'histoire de l'éducation nationale se résume surtout, en outre des évêques, et pour ne parler que de ceux qui ne sont plus, dans les noms si connus des Curateau, des Ducharme, des Girouard, des Labelle, des Manseau, des Cazeau, des Desautels, etc. ; de saints prêtres auxquels se rattache le berceau des principales maisons ouvertes à la jeunesse studieuse.

Chez nous, l'éducation a donc été particulièrement le fruit du zèle sacerdotal encouragé par l'Église, qui a toujours considéré cette œuvre comme étant de souveraine importance, et digne d'occuper le premier rang dans les préoccupations de ses ministres les plus zélés.

C'est le témoignage que nous a rendu solennellement l'illustre Léon XIII dans son immortelle encyclique *Affari vos* laquelle restera comme le code complet et définitif de l'éducation catholique en ce pays.